

Collection

Notes de recherche

# DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL



LA MOBILISATION POUR L'ACTION COLLECTIVE

EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Par

Hervé Stecq

**GRIR**

**UQAC**

Groupe de recherche  
et d'intervention régionales  
Université du Québec à Chicoutimi

# **LA MOBILISATION POUR L'ACTION COLLECTIVE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

**Par**

**Hervé STECQ**

Coordination de l'édition : Suzanne TREMBLAY

Mise en page : Catherine TREMBLAY

**©Université du Québec à Chicoutimi**

**Dépôt légal – 2<sup>e</sup> trimestre 2015**

**Bibliothèque et Archives Canada**

**Bibliothèque Nationales du Québec**

ISBN : 978-2-923095-69-1



**Publications**  
Groupe de recherche et  
d'intervention régionales

## **Présentation du GRIR**

La création du GRIR résulte de la rencontre de deux volontés : l'une, institutionnelle et l'autre, professorale. Sur le plan institutionnel, après un débat à la Commission des études sur l'opportunité d'un Centre d'études et d'intervention régionales (CEIR) à l'UQAC, les membres de la commission décidaient, le 4 avril 1981, de « différer la création d'un centre d'études et d'intervention régionales, de favoriser l'éclosion et la consolidation d'équipes en des groupes de recherche axés sur les études et intervention régionales ». Deux ans plus tard, la Commission des études acceptait et acheminait la requête d'accréditation, conformément à la nouvelle politique sur l'organisation de la recherche. Reconnu par l'UQAC depuis 1983, le GRIR s'intéresse aux problèmes de développement des collectivités locales et régionales d'un point de vue multidisciplinaire.

## **Les objectifs du GRIR**

Le GRIR se définit comme un groupe interdisciplinaire visant à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de soutien à la recherche (séminaires, colloques, conférences) en milieu universitaire, dans la perspective d'une prise en main des collectivités locales et régionales en général, et sagamiennes en particulier. Les collectivités locales et régionales, objet ou sujet de la recherche, renvoient ici à deux niveaux d'organisation de la réalité humaine. Le premier niveau renvoie à l'ensemble des personnes qui forment un groupe distinct par le partage d'objectifs communs et d'un même sentiment d'appartenance face à des conditions de vie, de travail ou de culture à l'intérieur d'un territoire. Le deuxième niveau est représenté par l'ensemble des groupes humains réunis par une communauté d'appartenance à cette structure spatiale qu'est une région ou une localité, d'un quartier, etc.

En regard des problématiques du développement social, du développement durable et du développement local et régional, le GRIR définit des opérations spécifiques de recherche, d'intervention, d'édition et de diffusion afin de susciter et concevoir des recherches dans une perspective de prise en main des collectivités et des communautés locales et régionales; d'encourager un partenariat milieu/université; de favoriser l'interdisciplinarité entre les

membres; d'intégrer les étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles; de produire, diffuser et transférer des connaissances.

### **Les activités du GRIR**

À chaque années, le comité responsable de l'animation scientifique invite plusieurs conférenciers et conférencières du Québec et d'ailleurs à participer aux activités du GRIR. C'est ainsi que des conférences sont présentées rejoignant ainsi plus de 500 personnes issues non seulement de la communauté universitaire (étudiants, employés, professeurs, etc.), mais aussi du milieu régional. Le comité responsable de l'édition scientifique publie chaque année des publications de qualité. Ce volet du GRIR offre à la communauté universitaire et aux étudiants des études de cycles supérieurs l'occasion de publier des actes de colloque, des rapports de recherche ou de synthèse, des recherches individuelles ou collectives. Vous pouvez consulter la liste des publications sur notre site internet : <http://grir.uqac.ca/>

*L'Équipe du GRIR*

## RÉSUMÉ

**Résumé :** La mobilisation est souvent perçue comme un moyen de garantir la réussite de projets de développement régional, tout en favorisant la participation des populations locales. Cette philosophie, sous-tendant le paradigme endogène du développement, nécessite une gouvernance territoriale, dans le but de faire coexister des acteurs issus de sphères distinctes. Les facteurs de mobilisation en développement régional, trouvent leur origine dans différentes acceptions de la notion d'action collective. Les sources de l'action collective peuvent en effet provenir de l'individu ou bien d'un collectif formant une entité propre. Trois approches se distingueront : macro-actionnelle, micro-actionnelle et méso-actionnelle. Ainsi, les causes de la mobilisation doivent être observées à partir de l'individu, ses émotions, sa rationalité, ainsi que de la structure. Dans ce dernier cas, la mobilisation résultera à la fois du bon fonctionnement de la structure et d'une culture prégnante de mobilisation. Enfin, les interactions entre personnes sont mobilisatrices. Les réseaux sociaux structurés au gré des interactions interpersonnelles, seront activés afin d'assurer une mobilisation autour d'enjeux de développement régional.

**Mots-clés :** Action collective, Développement régional, Mobilisation.

**Abstract:** Mobilization is often seen as a way to guarantee the success of regional development projects, while promoting the participation of local populations. The philosophy underlying the endogenous development paradigm, requires territorial governance so that actors from different spheres coexist. Mobilization factors in regional development, have their origins in different meanings of the concept of collective action. Indeed, sources of collective action can originate from the individual or a group forming a separate entity. Three approaches differ: macro-actional, micro-actional and meso-actional. Thus, the causes of mobilization should be observed from the individual, his emotions, his rationality, as well as from the structure. In the latter case, mobilization will result both from the functioning of the structure and a vivid culture of mobilization. Finally, interactions between people are mobilizing. Social networks structured at the discretion of interpersonal interactions, will be activated to ensure a mobilization around issues of regional development.

**Keywords :** Collective action, Mobilization, Regional development.



# TABLES DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	III
TABLE DES MATIÈRES.....	V
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>DIVERSES APPROCHES DE LA MOBILISATION EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL .....</b>	<b>3</b>
La mobilisation finalité du développement régional.....	3
La mobilisation instrument du développement régional.....	4
<b>PLUSIEURS POINTS DE VUE SUR L'ACTION COLLECTIVE.....</b>	<b>5</b>
Les fondements de l'approche macro-actionnelle.....	5
Les fondements de l'approche micro-actionnelle.....	6
Les fondements de l'approche méso-actionnelle.....	7
<b>LES FACTEURS DE MOBILISATION POUR L'ACTION COLLECTIVE.....</b>	<b>9</b>
Les facteurs structurels.....	9
Les facteurs individuels .....	10
Les facteurs interactionnels .....	11
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>13</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>15</b>





## INTRODUCTION

Cet article a pour objectif d'identifier quelques facteurs pouvant générer une mobilisation pour des actions collectives en développement régional : qu'est-ce qui fait que des acteurs régionaux se mobiliseront autour d'enjeux de développement régional ? Cette question suscite l'intérêt des chercheurs et décideurs, depuis que la mobilisation d'acteurs régionaux est perçue comme une condition *sine qua non* de réussite de projets voués au développement (Oakley, 1991). Une gouvernance territoriale sera façonnée pour inviter ces acteurs à prendre part au processus décisionnel. Depuis 1997, elle se fera au Québec par la voie des ententes spécifiques de régionalisation (Morin, 2006). Si ces ententes ont pu faciliter la mobilisation, elles ne peuvent en être la raison fondamentale. Une entente spécifique ne serait qu'un canevas de l'action collective sans pour autant l'expliquer.

De nombreux facteurs entrent en considération dans l'explication de la mobilisation des acteurs du développement. Les principales définitions s'accordent actuellement sur le fait qu'une action collective doit transcender les visées de chaque individu, à savoir qu'elle se différencie des « effets agrégés ou des effets émergents étudiés par l'individualisme méthodologique » (Cefaï, 2007, p. 8). Elles ne sont cependant que le reflet d'un point de vue, étant donné les diversités épistémologiques existantes. Une revue de la littérature plus approfondie sera l'occasion de cerner les fondements de trois principales approches de l'action collective : « macro-actionnelle », « micro-actionnelle » et « méso-actionnelle ». Des facteurs de mobilisation seront établis en fonction de chaque approche.



## DIVERSES APPROCHES DE LA MOBILISATION EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

La mobilisation des acteurs en développement régional peut être étudiée sous deux principaux angles, dépendamment des questionnements sous-jacents. L'un l'envisage comme une finalité du développement régional, l'autre comme un instrument. Quelle que soit l'approche, la mobilisation sera associée à des concepts spécifiques.

### **La mobilisation finalité du développement régional**

La mobilisation comme finalité du développement régional s'apparente davantage à une vision politique et transformationnelle. De ce point de vue, la mobilisation a pour objectif des changements d'ordre politique, afin d'accroître le gain de pouvoir des populations les plus démunies (Karl, 2000). L'imaginaire communautaire est exalté, ce qui pour bon nombre d'auteurs fait implicitement référence aux modèles socialistes utopistes ou anarchistes (Stöhr, 1981). La mobilisation sera alors un moyen d'intégrer socialement les populations marginalisées : femmes, pauvres, minorités ethniques et religieuses, réfugiés, handicapés, personnes âgées, etc. (Chambers, 1998). Ainsi, la mobilisation est à la fois synonyme d'*empowerment* et d'intégration sociale.

En tant que processus, l'*empowerment* « désigne la succession d'étapes par lesquelles un individu ou une collectivité s'approprie le pouvoir ainsi que sa capacité de l'exercer de façon autonome » (Ninacs, 2008, p. 14). L'*empowerment* a souvent été atteint par des initiatives issues de l'économie sociale, notamment celles de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. L'exclusion sociale sera quant à elle palliée par la promotion du volet de l'insertion sociale dans les entreprises, la formation à l'employabilité, l'alphabétisation, etc. (Favreau et Lévesque, 1999).

La mobilisation en tant que finalité du développement régional, est aussi une démarche de changement (Ninacs, 2002). Les changements réfèreraient davantage à de nouvelles pratiques et visions du développement régional. Des mobilisations se seraient produites en réaction à l'atomisation de l'État-providence sous l'effet de globalisation, si bien que le changement signifierait « transformer l'atomisation en localisation » (Klein, 1997, p. 374). Il s'agit également d'un changement de perceptions. Des mouvements sociaux avec des revendications régionalistes, se sont constitués pour pouvoir revaloriser l'identité territoriale, tout en luttant contre le défaitisme et la passivité. Ces mouvements (la *Coalition urgence rurale* de Rimouski et le *Ralliement gaspésien et madelinot* de Chandler) émergeront en réaction à une diminution du sentiment d'identité (Dionne et Klein, 1993).

## **La mobilisation instrument du développement régional**

La mobilisation en tant qu'instrument du développement régional est une vision dite instrumentale. Les initiatives de développement auraient une chance de réussite accrue si elles incluaient activement les populations locales ou régionales (Oakley, 1991). La mobilisation sera perçue comme un moyen d'améliorer l'efficacité de projets. Elle est donc tournée vers l'action collective. Les acteurs régionaux agissent en tant qu'experts ou consultants en leur qualité de connaisseurs des réalités régionales (Duperré, 1992). Cette participation mène à la réalisation de choses concrètes telles que la construction d'un édifice, ou la diffusion ou l'appropriation de nouvelles pratiques agricoles (Boyce, 2001), tout en utilisant à bon escient les capacités locales ou régionales.

De nouvelles modalités de partage des compétences seront requises pour faire coexister des acteurs hétéroclites. Le modèle partenarial introduit au Québec à partir de 1985, a signifié une pluralité des acteurs intervenant dans le développement économique et social des régions (Lévesque, 2005). La concertation et le partenariat seront promus par la société civile et les organismes non gouvernementaux, lesquels peuvent désormais participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de développement (Payette, 1992). Le partenariat est associé à une forme de participation des populations, dans ce qui est désigné comme une « démocratie participative ou de participation » (Lafortune, 1989, p. 17-18). Le partenariat serait par ailleurs un « contrat social » facilitant la régulation des rapports entre divers acteurs sociaux, en accord avec les principes de gouvernance territoriale, qu'elle soit locale ou régionale (Gagnon et Klein, 1991, p. 240).

La gouvernance locale ou régionale, serait un processus de « réappropriation » du politique par les acteurs locaux ou régionaux suite à la crise de l'État-providence. Elle s'apparenterait à une sorte de coordination d'un processus « d'appropriation par les acteurs locaux des ressources non valorisées des territoires » (Pecqueur et Gumuchian, 2007, p. 48). La gouvernance régionale a facilité la formation de partenariats, ce qui fut d'abord possible grâce à la restructuration du palier régional. Au Québec, elle s'est opérée selon deux modalités : la décentralisation et la déconcentration (Morin, 2006). L'autre élément facilitant la création de partenariats régionaux est la remise en cause des stratégies revendicatrices reposant sur l'affrontement, pour adopter une démarche partenariale. Les mouvements régionaux deviendront des mouvements de « propositions » (Lévesque, 2002, p. 48).

## PLUSIEURS POINTS DE VUE SUR L'ACTION COLLECTIVE

Les concepts d'« action » et de « comportement » sont indifféremment utilisés en sciences humaines ou sociales. Cela dit, il existe des subtilités :

La notion de comportement semble inclure aussi bien les conduites intentionnelles, volontaires ou conscientes que celles qui ne le sont pas ; elle englobe, au surplus, tout mode d'expression de soi-même susceptible d'exercer la moindre impression sur autrui [...]. La notion d'action insiste plutôt sur la conduite intentionnelle du sujet et le qualifie, pour cette raison, d'acteur ou d'agent, c'est-à-dire celui qui agit. » (De Coster, Bawin-Legros et Poncelet, 2006, p. 29)

L'action sociale implique des interactions effectives entre individus ou groupes d'individus. Néanmoins, il ne s'agit pas de n'importe quelles interactions : il faut que l'acteur oriente ses comportements en fonction d'autrui (Freund, 1968). Ces dynamiques humaines sont à l'origine d'actions collectives. Cependant, pour connaître leurs sources, plusieurs points de vue sont à considérer : l'approche macro-actionnelle, l'approche micro-actionnelle et l'approche méso-actionnelle.

### Les fondements de l'approche macro-actionnelle

Les premiers fondements de cette approche émanent du débat sur la liberté de l'individu considéré comme un acteur social. La thématique de l'intérêt général proviendra de l'idée que les individus, acteurs sociaux, sont liés par une destinée commune, soit naturelle, soit rationnelle. Traditionnellement, deux courants se sont distingués. Le premier, à l'origine du courant conservateur, analysera la liberté négative, et le deuxième la liberté positive, tout en posant les bases du courant progressiste ou socialiste (Dewiel, 2005).

Le conservatisme naît de la tradition de « liberté négative ». Pour les conservateurs, la société est un tout ordonné, un ordre social source de valeurs collectives (Hume, 1995 [1739] ; Burke, 1790). Des institutions évoluées coordonneraient et tempèreraient les fins déterminées par la nature humaine. Pour ces raisons, tout changement social serait illégitime car les institutions sont le résultat de l'ordre naturel des choses. L'autre courant philosophique à l'origine du fondement de l'approche macro-actionnelle, est dit progressiste ou socialiste. Il rejette l'idée de l'inviolabilité d'un ordre naturel des choses. La liberté serait collective car l'humanité toute entière devrait en faire la quête pour assurer le progrès de la « race humaine » (Kant, 1988 [1784], p. 97). L'harmonie sociale ne surviendrait qu'une fois la société arrivée à maturité, au moment de la formation du *Geist*, un esprit collectif résultant d'un processus historique du développement de soi.

Chez Marx (1996 [1845]), la conscience de classe remplace le *Geist* en tant que destin de l'humanité.

Dans un deuxième temps, l'approche macro-actionnelle de l'action collective trouve ses fondements sociologiques dans le holisme méthodologique (Durkheim, 1983 [1895]). Selon ce paradigme, le comportement de l'être humain n'aurait pas de motifs intrinsèques. L'homme apprendrait ses comportements de son milieu socioculturel. Ainsi, les actions humaines ne devraient être réduites aux états psychologiques de chaque personne : « [...] un tout n'est pas identique à la somme de ses parties, il est quelque chose d'autre et dont les propriétés diffèrent de celles que présentent les parties dont il est composé » (*Ibid.*, p. 102). La société ne pourrait être réductible à la simple somme des individus.

La définition de l'approche macro-actionnelle ne saurait être complète sans en considérer les fondements économiques. L'action collective est perçue comme le résultat d'une intervention nécessaire au développement économique, puisqu'elle serait liée à des fonctions de production et de consommation (Keynes, 1990 [1936]). L'État en serait le stimulateur en cas de carence d'investissement du secteur privé. Il interviendrait au-delà de ses fonctions régaliennes de garant des libertés individuelles, de la sécurité et de la propriété privée. L'intervention de l'État consisterait à stimuler la demande des personnes en créant des grands travaux, entre autres pour garantir le plein emploi (Beveridge, 1944).

D'après l'ensemble de ces fondements, une définition de l'action collective peut être esquissée. L'action collective serait l'ensemble des moyens mis en œuvre par la volonté d'individus partageant un idéal commun, afin de réaliser des objectifs supérieurs à chacun d'eux.

### **Les fondements de l'approche micro-actionnelle**

Le fondement philosophique est celui du libéralisme individualiste. Les libertés seraient innées et non acquises d'entités externes à l'individu souverain. De par sa nature, l'être humain a le droit à la vie, à la liberté et à la propriété. Dans cette philosophie, la liberté serait indissociable de la quête du bonheur (Hobbes, 2000 [1651]). Le droit et le bien seraient unis dans la poursuite du bonheur (Locke, 1989 [1690]). En outre, le bonheur ne serait pas une finalité en soi mais plutôt une conséquence d'actions succinctes (Mill, 1993 [1873]). Enfin, ces libertés individuelles ne pourront être minimisées par l'existence d'une communauté d'individus : « La communauté est un ensemble fictif, composé d'individus considérés comme en étant en quelque sorte les membres. Quel est, dès lors, l'intérêt de la communauté ? La somme des intérêts des différents membres qui la composent. » (Bentham, 1970 [1789], p. II : iv).

Les fondements sociologiques de l'approche micro-actionnelle, adhèrent au principe du libre arbitre. Cette sociologie individualiste sera qualifiée de « compréhensive » ou d'« actionnaliste individualiste ». La sociologie actionnaliste se veut intersubjective, car

l'acteur disposant d'une gamme d'actions, prend en considération les réactions éventuelles et prévisibles de ses partenaires sociaux. Pour Weber (1971 [1921]), il existerait quatre types d'actions : l'action traditionnelle, l'action émotionnelle ou affective, l'action rationnelle par rapport à une valeur, l'action rationnelle par rapport à un objectif. Ainsi, l'action collective serait un ensemble d'activités sociales : « Nous entendons par "activité" un comportement humain [...], quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communique un sens subjectif. Et par activité "sociale", l'activité qui, d'après son sens visé par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel s'oriente son déroulement » (*Ibid.*, p. 4).

Les fondements de l'approche micro-actionnelle seront complétés par les apports d'un courant économique libéral. Les individus sont les garants de l'action collective, dès lors qu'ils disposent de libertés individuelles. Ils agiraient selon leur libre arbitre, d'après une démarche praxéologique consistant à définir leurs objectifs et les moyens de les atteindre sans aucune coercition externe (Mises, 1949). Ainsi, toute intervention serait une entrave aux libertés individuelles, et à l'action collective par conséquent (Hayek, 1947). Ce courant adhère donc à l'idée d'Adam Smith selon laquelle l'individu est un acteur de la création de richesses pour sa collectivité, dès lors qu'il recherche ses intérêts économiques.

Une définition de l'action collective, selon une approche micro, peut être donnée après considération de ses fondements. L'action collective serait une conséquence, un résultat de l'ensemble de démarches rationnelles et stratégiques consistant à définir des objectifs personnels et les moyens de les atteindre.

### **Les fondements de l'approche méso-actionnelle**

La philosophie générale de l'approche méso-actionnelle a un double sens perceptible dans le débat sur les libertés. D'un point de vue descendant, les libertés individuelles sont garanties par des entités sociales formant l'ordre des États, souvent représenté par les trois pouvoirs : juridique, exécutif, législatif (Montesquieu, 1979 [1748]). Les individus formant une collectivité sont liés par un contrat social (Rousseau, 1964 [1762]). Ils ont des obligations envers les lois de l'État, mais aussi des droits, ce qui leur garantirait une marge de liberté en société. D'un point de vue ascendant, les interactions entre individus sont structurantes dans la mesure où elles conduisent à la constitution de structures sociales et organisationnelles. Elles seront le socle des sociétés, un ordre social dont les institutions seront garantes des libertés de chacun.

Le fondement sociologique de cette approche méso-actionnelle part du principe qu'« il y a société là où il y a action réciproque de plusieurs individus » (Simmel, 1999 [1908], p. 43). L'action collective regrouperait l'ensemble des actions réciproques ou des interactions, qu'elles soient conflictuelles ou consensuelles, dans un cadre prédéterminé ou nouveau, durable ou éphémère. Ces interactions, traduisant des actions collectives, pourront être objectivées à partir de « sociogrammes » indiquant les préférences entre personnes (Moreno, 1954), ou de réseaux sociaux définissant des champs sociaux

(territorial, industriel et amical) (Barnes, 1954). Deux courants de la mésosociologie se distinguent. L'un dit de « contenu », s'intéresse à la nature des interactions entre individus, à leurs causes et conséquences. L'autre courant est qualifié de mésosociologie de la « forme ». Il a pour intention d'objectiver toutes les interactions, donc de présenter l'action collective comme un amalgame d'individus en réseaux sociaux.

L'action collective pourrait avoir une troisième définition, d'un point de vue méso-actionnel. L'action collective serait un ensemble d'interactions entre individus, lesquelles en influant sur les perceptions de chacun d'entre eux, tendront à se structurer pour au moins prendre la forme de réseaux sociaux.



## LES FACTEURS DE MOBILISATION POUR L'ACTION COLLECTIVE

La distinction des trois approches de l'action collective, suggère l'existence de facteurs de mobilisation situés à trois niveaux. Le premier serait celui de la structure, notamment son fonctionnement formel et son contenu culturel. Le second concernerait les individus agissant selon leurs émotions, valeurs et finalités. Le troisième, situé à un niveau interactionnel, mettrait en évidence la nature des interactions et leur effet structurant. Ainsi seront présentés trois types de facteurs de mobilisation pour l'action collective : les facteurs structurels, les facteurs individuels et les facteurs interactionnels.

### Les facteurs structurels

D'un point de vue holistique, la structure explique les comportements des individus. La mobilisation serait dans ce cas un fait social qui trouve une explication au niveau structurel. Elle serait envisagée comme un indicateur de bon fonctionnement du processus de socialisation, à savoir l'intériorisation des normes et valeurs communes, par le biais d'agents de socialisation. Elle consisterait à la fois à la régulation des individus et à leur intégration dans une structure sociale. Ces facteurs sont d'une part fonctionnels, d'autre part culturels.

Selon les facteurs fonctionnels, chaque acteur remplit une fonction dans une structure d'action collective. La mobilisation serait un indicateur de bon fonctionnement de cette structure. Plusieurs théories repérées dans la littérature du développement local et régional, désignent tous ces facteurs de bon fonctionnement propices à la mobilisation des acteurs. La première est la théorie du consensus. Le consensus serait l'atteinte d'une vision commune contribuant à la définition de l'intérêt général (Tremblay et Rolland, 2003). Les institutions régionales auront un rôle d'agents de consensus, en facilitant le rapprochement des acteurs régionaux de toutes sphères (Dionne et Klein, 1993). Ensuite sera mentionnée la théorie du lien social. Le lien social peut être compris comme « la capacité et la volonté de coopérer inhérentes à un tissu social » (Côté, 2002, p. 357-358). La force des liens entre acteurs déterminerait la mobilisation. Enfin, selon la théorie de l'adaptation, la pérennité d'une collectivité régionale serait corrélée à sa capacité d'adaptation à des bouleversements dans son environnement interne ou externe (Klein, 1997).

Les facteurs culturels quant à eux envisagent la mobilisation comme étant à la fois, un trait culturel hérité et la démonstration de l'intériorisation d'une culture. La théorie de la culture collaborative stipule que certaines régions ont une plus grande culture de la collaboration que d'autres (Lachapelle, 2001). La seconde théorie est celle de l'articulation identitaire. Cette dernière est qualifiée de pratique visant « la création d'un acteur à partir d'une diversité d'éléments qui se rencontrent » (Caillouette, 2001, p. 85-86). Dans leur quête de consensus, les acteurs s'attèleraient à créer une identité commune, de telle sorte qu'un collectif prendrait vie. Enfin, la théorie du sentiment

d'appartenance explique la mobilisation d'un point de vue culturel. Le sentiment d'appartenance « réfère à un ensemble de points de vue, de concepts, de notions, de valeurs, bref : à une culture » (Tremblay et Gagné, 1995, p. 8). Le territoire serait la pierre angulaire du sentiment d'appartenance à un collectif (Jean, 1991).

### **Les facteurs individuels**

Ces facteurs expliquent la mobilisation du point de vue du libre arbitre de l'individu, sans considération du pouvoir coercitif de la structure. La sociologie weberienne indique que les individus sont guidés par quatre types d'actions, qualifiés d'idéaux-types : l'action traditionnelle, l'action émotionnelle ou affective, l'action rationnelle par rapport à une valeur, l'action rationnelle par rapport à un objectif (Weber, 1971 [1921]). Les deux premiers types d'actions ont une rationalité moindre ou inexistante. L'action à objectif serait la plus rationnellement aboutie. La dichotomie entre émotion et raison est perceptible. D'une part, l'individu a des inclinaisons naturelles dues à ses émotions. L'action peut être soit spontanée, soit le fruit d'une réflexion. D'autre part, l'individu serait guidé par son intérêt personnel. Il agirait selon ses propres finalités. Dès lors, deux types de facteurs individuels se distingueront : les facteurs émotionnels et les facteurs rationnels.

Les facteurs émotionnels sont expliqués par la théorie de la frustration. Le mécontentement naît de la frustration ; un sentiment de « privation relative » (Gurr, 1970, p. 9). Ce serait la perception d'un écart entre les attentes et la situation présente de l'individu. Cette frustration aurait expliqué dans un premier temps la formation de mouvements régionaux. La frustration proviendrait d'une participation de façade aux projets de développement régional et de la dévitalisation de localités (Beaudry et Dionne, 1996). La théorie de l'adhésion se différencie de la théorie du sentiment d'appartenance territoriale, en cela qu'elle envisage l'appartenance comme une adhésion volontaire à un groupe, qualifié de groupe d'appartenance. La mobilisation serait l'occasion d'affirmer son appartenance à un groupe, de revendiquer son adhésion à des valeurs et à des croyances (Pizzorno, 1986).

Les facteurs rationnels peuvent être d'abord identifiés par la théorie du choix rationnel. La recherche de l'intérêt personnel ne serait pas si contradictoire avec l'intérêt général. En effet, il serait plus rationnel pour les personnes de ne pas se mobiliser, puisque sans effort elles pourraient avoir un bénéfice maximum. Mais la mobilisation demeure, car l'acteur escompterait un bénéfice plus grand que l'ensemble du groupe : c'est « l'intérêt sélectif » (Olson, 1983 : 65). D'autre part, sera mentionnée la théorie de la stratégie de l'acteur. La mobilisation pourrait être une conciliation de stratégies personnelles conduisant à des actions collectives autour de problématiques de développement régional, ce qui requiert l'intervention d'un agent conciliateur (Robitaille, 2006).

## Les facteurs interactionnels

Selon l'approche méso-actionnelle, la mobilisation pour l'action collective serait le résultat d'interactions entre individus. D'après le paradigme interactionniste structural, les interactions entre acteurs seraient structurantes, en cela qu'elles prennent la forme de réseaux sociaux (Degenne et Forsé, 1994). La mobilisation serait l'activation d'un réseau latent alors constitué dans le but de réaliser des actions collectives (Lemieux, 1999). Prendraient forme des réseaux de mobilisation. Ils se définissent comme le fait que « des acteurs mobilisent d'autres acteurs pour qu'ils coopèrent avec une *cible* » (*Ibid.*, p. 78). Ils sont logiquement qualifiés de réseaux de coopération (Lazega et Lebeaux, 1995). La structuration d'acteurs en réseaux serait en définitive une étape antérieure au processus de mobilisation en vue d'actions collectives. Cela impliquerait qu'un acteur en mobilise un autre. Ces facteurs mobilisateurs seraient de deux ordres : extrinsèques et intrinsèques.

Les facteurs interactionnels extrinsèques sont extérieurs aux acteurs et favorisent leurs interactions. La théorie de la proximité des acteurs réfère aux théories de la centralité, de la proximité des nœuds et de la force des liens (Lemieux et Ouimet, 2004). Plus les acteurs sont centraux dans un réseau social, plus il y aurait d'interactions entre eux. Dans le cadre du développement endogène, cette proximité trouve un ancrage territorial. Selon la théorie des milieux innovateurs, la proximité spatiale mène à une coopération entre acteurs (Julien, 1997). La théorie de la localisation des acteurs est également issue des réseaux sociaux. Elle stipule que les acteurs faisant le pont entre réseaux sont stratégiquement localisés (Burt, 1992). En faisant le lien entre deux groupes, ils gèreraient un important flux d'information. Ces ponts, souvent des agents de développement régional, seraient des composantes essentielles des interactions entre acteurs, donc de la structuration des liens et de la mobilisation (Robitaille, 2006).

Les facteurs interactionnels intrinsèques expliquent les interactions par des caractéristiques propres aux acteurs. De ce point de vue, chaque acteur est potentiellement doté d'un pouvoir d'influence, ce qui conduirait à des interactions. Selon la théorie du leader, le pouvoir d'influence d'un acteur lui proviendrait soit de son savoir-être, soit de son savoir-faire (Landry, 2007). Des leaders se sont distingués en amont de la constitution de mouvements régionaux au Québec. Charles Banville, curé de la paroisse de Sainte-Paule, est à l'origine des Opérations Dignité (OD) grâce à son discours mobilisateur. D'après la théorie de l'influence communicationnelle, le pouvoir d'influence de l'acteur reposerait également sur sa manière de communiquer avec son entourage et de l'influencer (Moscovici, 1988). Cette influence se ferait notamment par un cadrage du réel (ou ancrage), c'est-à-dire par l'adhésion à des croyances ou valeurs communes, ou bien à un nouveau discours (Bateson, 1971).



## CONCLUSION

Nous avons vu que la mobilisation pouvait être tantôt perçue comme une finalité du développement régional, tantôt comme un moyen. Dans cette dernière approche, la mobilisation révèle des origines variées, mises en perspectives par les diverses définitions de la notion d'action collective. De nombreux facteurs ont été discernés en s'interrogeant sur les sources de l'action collective, soit collectives, soit individuelles.

Des facteurs structurels expliquent que la mobilisation des acteurs régionaux serait possible tant qu'une collectivité maintiendrait une cohésion à travers le temps. D'abord, le bon fonctionnement de cette collectivité, entrerait en compte dans la capacité qu'auraient ses acteurs à se mobiliser. L'atteinte d'un consensus serait d'abord primordiale. Ensuite, le lien social serait le garant d'une cohésion au sein d'une collectivité. Les normes et valeurs communes se pérenniseraient de la sorte. Enfin, la capacité d'adaptation d'une collectivité serait un facteur entrant en compte dans son bon fonctionnement. En définitive, la collectivité serait un creuset identitaire. Les acteurs y partageraient une culture commune vectrice de mobilisation, en même temps que des articulations identitaires mèneraient à la création d'acteurs collectifs, ce qui serait propice à la mobilisation.

Les facteurs individuels expliqueraient la mobilisation par le libre arbitre des individus. Ils seraient d'une part guidés par leurs émotions. Une frustration pourrait être l'occasion de se mobiliser. Des émotions conduiraient par ailleurs à une mobilisation en guise d'adhésion à des valeurs et croyances partagées au sein d'un collectif. D'autre part, l'acteur est rationnel car recherche les moyens nécessaires à l'atteinte d'objectifs propres. Sa mobilisation serait guidée par la recherche d'un intérêt personnel, lequel pourrait être compatible avec un intérêt commun. Cette rationalité impliquerait une démarche stratégique personnelle, d'où la nécessité de les harmoniser pour ne pas qu'elles nuisent à l'intérêt d'une collectivité.

Enfin, selon les facteurs interactionnels, les interactions seraient structurantes. Elles donneraient lieu à des réseaux sociaux, structures informelles latentes pouvant être mobilisées pour l'action collective. D'une part, les facteurs interactionnels extrinsèques analysent les causes des interactions à l'extérieur des acteurs. La proximité des acteurs favoriserait les interactions, ce qui densifierait le réseau social. En outre, certaines localisations seraient plus propices aux interactions. Les acteurs faisant le pont entre réseaux sociaux, seraient des pièces maîtresses de l'interaction, donc de la structuration résiliaire et de la mobilisation. D'autre part, les facteurs interactionnels intrinsèques recherchent les causes des interactions dans les caractéristiques internes des acteurs, notamment leur capacité d'influence sur autrui. Les acteurs s'apparenteraient à des leaders tirant leur pouvoir d'influence de leur savoir-être (traits de personnalité) et de leur savoir-faire (compétences, engagement). Ils sont enfin dotés d'une capacité d'influence communicationnelle, à savoir le pouvoir de faire adhérer autrui à leur discours.



## BIBLIOGRAPHIE

Barnes, J. A. (1954). Class and Committees in a Norwegian Island Parish. *Human Relation*, 7, 39-58.

Bateson, G. (1971). Communication. Dans N. Mac Quown (dir.), *The Natural History of an Interview* (pp. 1-40). Chicago : Bibliothèque de l'université.

Beaudry, R. et Dionne, H. (1996). Vivre quelque part comme agir subversif : les solidarités territoriales. *Recherches sociographiques*, 37(3), 537-557.

Bentham, J. (1970 [1789]). *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*. London: University of London.

Beveridge, W. H. (1944). *Full Employment in a Free Society*. New York: Norton.

Boyce, W. F. (2001). Disadvantaged persons' participation in health promotion projects: Some structural dimensions. *Social Science and Medicine*, 52, 1551-1564.

Burke, E. (1790). *Réflexions sur la révolution en France*. Paris : Laurent Fils.

Burt, R. S. (1992). *Structural Holes. The Social Structure of Competition*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press.

Caillouette, J. (2001). Pratiques de partenariat, pratiques d'articulation identitaire et mouvement communautaire. *Nouvelles pratiques sociales*, 14(1), 81-96.

Cefaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Paris : La Découverte.

Chambers, R. (1998). Foreword. In V. Johnson, E. Ivan-Smith, G. Gordon, P. Pridmore, et P. Scott (Eds.), *Stepping forward: children and young people's participation in the development process* (pp. xvi-xvii). London: Intermediate Technology Publications,.

Côté, L. (2002). Le capital social dans les régions québécoises. *Recherches sociographiques*, 43(2), 353-368.

De Coster, M., Bawin-Legros, B. et Poncelet, M. (2006). *Introduction à la sociologie*. Paris : De Boeck.

Degenne, A et Forsé, M. (1994). *Les réseaux sociaux : une analyse structurale en sociologie*. Paris : Armand Colin.

Dewiel, B. (2005). *La Démocratie : histoire des idées*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

Dionne, H. et Klein, J.-L. (1993). La question régionale au Québec contemporain. *Cahiers de géographie du Québec*, 37(101), 219-240.

Duperré, M. (1992). Du discours à la réalité dans le partenariat public-communautaire en santé mentale : une expérience au Saguenay – Lac-Saint-Jean. *Nouvelles pratiques sociales*, 5(2), 131-146.

Durkheim, É. (1983 [1895]). *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : Vrin.

Favreau, L. et Lévesque, B. (1999). *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Freund, J. (1968). *Sociologie de Max Weber*. Paris : Presses Universitaires de France.

Gagnon, C et Klein, J.-L. (1991). Le partenariat dans le développement local : tendances actuelles et perspectives de changement social. *Cahiers de géographie du Québec*, 35(95), 239-255.

Gurr, T. (1970). *Why Men Rebel*. Princeton (N.J.): Princeton University Press.

Hayek, F. A. (1947). *La route de la servitude*. Paris : P. Lhoste-Lachaume.

Hobbes, T. (2000 [1651]). *Léviathan*. Paris : Gallimard.

Hume, D. (1995 [1739]). *La morale : traité de la nature humaine*. Paris, Flammarion.

Jean, B. (1991). Terre, territoire, territorialité : identité et territoire chez les agriculteurs bas-laurentiens. Dans, B. Arcand et al. (dir.), *Identités et territoire : trois réflexions* (pp. 13-25). Chicoutimi : GRIR.

Julien, P.-A. (1997). *Le développement régional. Comment multiplier les Beauce au Québec*. Québec : Éditions de l'IQRC.

Kant, E. (1988 [1784]). *Idée pour une histoire universelle d'un point de vue cosmopolite*. Paris : Bordas.

Karl, M. (2000). Monitoring and evaluating stakeholder participation in agriculture and rural development projects: a literature review. Consulté le 29 janvier 2013, de [www.fao.org/sd/Ppdirect/Ppre0074.htm](http://www.fao.org/sd/Ppdirect/Ppre0074.htm).

Keynes, J. M. (1990 [1936]). *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Paris : Bibliothèque scientifique Payot.

Klein, J.-L. (1997). L'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale. Dans L. Deshaies et G. Sénécal (dir.), *Les territoires dans l'œil de la postmodernité* (pp. 367-377). Québec : Département de géographie de l'Université Laval.



- Lachapelle, R. (2001). Deux décennies de concertation, le partenariat en développement local à Sorel. *Nouvelles pratiques sociales*, 14(1), 48-63.
- Lafortune, B. (1989, juin). *Les prises de décision du RCM sur la décentralisation (1974-1989)*. Présenté au colloque Démocratie et Décentralisation, RCM, UQAM, Montréal.
- Landry, S. (2007). *Travail, affection et pouvoir dans les groupes restreints : Le modèle des trois zones dynamiques*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lazega, E. et Lebeaux, M.-O. (1995). Capital social et contrainte latérale. *Revue française de sociologie*, 36(4), 759-777.
- Lemieux, V. (1999). *Les réseaux d'acteurs sociaux*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Lemieux, V et Ouimet, M. (2004). *L'analyse structurale des réseaux sociaux*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Lévesque, B. (2005). Le modèle québécois et le développement régional et local : vers le néolibéralisme et la fin du modèle québécois ? Dans D. Lafontaine et B. Jean (dir.), *Territoires et fonctions. Tome 1. Des politiques aux théories : Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats* (pp. 15-43). Rimouski : Éditions du GRIDEQ/CRDT.
- Lévesque, B. (2002). Développement local et économie sociale. Dans M. Tremblay, P.-A. Tremblay et S. Tremblay, *Développement local, économie sociale et démocratie* (pp. 41-68). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Locke, J. (1989 [1690]). *Essai philosophique concernant l'entendement humain*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin.
- Marx, K. (1996 [1845]). *Manuscrits de 1844*. Paris : Flammarion.
- Mill, J. S. (1993 [1873]). *Autobiographie*. Paris : Aubier.
- Mises, V. L. (1949). *Human Action. A Treatise on economics*. New Haven: Yale University Press.
- Montesquieu, C.-L. (1979 [1748]). *De l'esprit des lois*. Paris : Garnier-Flammarion.
- Moreno, J. L. (1954). *Fondements de la sociométrie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Morin, R. (2006). *La régionalisation au Québec*. Montréal : Éditions Saint-Martin.
- Moscovici, S. (1988). *La machine à faire des dieux : sociologie et psychologie*. Paris : Fayard.
- Ninacs, W. A. (2008). *Empowerment et intervention. Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Ninacs, W. A. (2002). Le pouvoir dans la participation au développement local dans un contexte de mondialisation. Dans M. Tremblay, P.-A. Tremblay et S. Tremblay (dir.), *Développement local, économie sociale et démocratie* (pp. 15-40). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Oakley, P. (1991). *Projects with people: The Practice of Participation in Rural Development*. Genève : ILO.

Olson, M. (1978). *Logique de l'action collective*. Paris : Presses Universitaires de France.

Payette, M. (1992). Le Forum pour l'emploi : histoire et perspectives. *Interventions économiques pour une alternative sociale*, 24, 99-118.

Pecqueur, B et Gumuchian, H. (2007). *La ressources territoriale*. Paris : Economica.

Pizzorno, A. (1986). Sur la rationalité des choix démocratiques. Dans P. Birnbaum et J. Leca (dir.), *Sur l'individualisme* (pp. 330-369). Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politique.

Robitaille, M. (2006). La transformation des métiers du développement territorial au Québec. *Recherches sociographiques*, 47(3), 573-595.

Rousseau, J.-J. (1964 [1762]). *Du Contrat Social. Ecrits politiques*. Paris : Gallimard.

Simmel, G. (1999 [1908]). *Études sur les formes de la socialisation*. Paris : Presses Universitaires de France.

Stöhr, W. B. (1981). Development from Below: the Bottom Up and Periphery-Inward Development Paradigm. In W. Stöhr et D. R. F. Taylor (Eds.), *Development from Above or Below? The Dialectics of Regional Planning in Developing Countries* (pp. 39-72). Chichester: Wiley J. Ltd.

Tremblay, D.-G. et Rolland, D. (2003). *Concertation : Modèles et Perspectives*. Québec : TÉLUQ.

Tremblay, P.-A et Gagné, M. (1995). *Sentiment d'appartenance et développement local : une étude de cas à Chibougamau*. Chicoutimi, GRIR.

Weber, M. (1971 [1921]). *Économie et société*. Paris : Plon.